

**FCEI**En affaires  
pour vos affaires.™

#JeChoisisPME

# Concours **UN GROS** **Merçi!**

Prenez quelques instants pour dire « **merçi!** »

Courez la chance de gagner **750 \$!** L'entreprise que vous remerciez recevra **2 000 \$!** Une boîte-cadeau « **Un gros MERCI!** » remplie de produits locaux sera remise aux deux gagnants!

Inscrivez-vous à  
**JeChoisisPME.ca**

Tirages hebdomadaires  
**Du 1<sup>er</sup> au 28 octobre 2024**

Parrainé par **Banque Scotia.**



**CHASE**



\*AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroulera du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 00 h 01 (HE) au 28 octobre 2024 à 23 h 59 (HE). Il s'adresse aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province. Au total, il y a quatre (4) prix à gagner, soit un (1) prix par semaine. Le gagnant recevra 750 \$ CA en argent ainsi qu'une boîte-cadeau « Un gros MERCI! » dont la valeur totale s'élève à 500 \$ CA, contenant des produits locaux et/ou des cartes-cadeaux. L'entreprise canadienne indépendante mise en nomination recevra 2 000 \$ CA en argent, une boîte-cadeau « Un gros MERCI! » dont la valeur totale s'élève à 1 000 \$ CA, contenant des produits locaux, et/ou des cartes-cadeaux ainsi qu'une adhésion d'un (1) an à la FCEI. Le nombre de prix diminue à mesure que le concours avance puisqu'ils sont attribués chaque semaine. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues au cours d'une semaine. Chaque entreprise mise en nomination peut gagner un (1) seul prix au maximum. Test d'arithmétique imposé et accès à Internet obligatoire. La FCEI est entièrement responsable des règlements, de l'organisation et de l'exécution du concours, y compris de l'attribution et de la distribution des prix. Les noms des produits, logos, marques et autres marques commerciales appartiennent aux détenteurs respectifs des marques. Règlement : [fcei.ca/reglementconcours](http://fcei.ca/reglementconcours)